



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-98410>

Département(s) de publication : 17

Annonce n° 25-98410

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Université de La Rochelle

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mobilier pédagogique et d'enseignement

Description : Sur l'objet : L'objet du présent marché concerne la fourniture de mobiliers pédagogiques innovants ainsi que l'ensemble des prestations associées : conception et aménagement des espaces, livraison, installation, montage, en coordination avec les différents corps de métiers concernés par l'aménagement (travaux électriques, numériques : informatiques et audiovisuels...). Liste non exhaustive des types de références concernées par cet accord-cadre : sièges, tables, chaises, poufs/canapés, panneau acoustiques, cloisons, espaces de travail collectifs avec ou sans panneaux, ect (voir détail précis art... du CCTP). Divers mobiliers doivent être en capacité d'accueillir des éléments technologiques. La Rochelle université aura une attention particulière au niveau de la modalité, la modularité, l'accessibilité et l'ergonomie de l'ensemble des équipements proposés. Ils devront en outre s'adapter aux contraintes et spécifications des environnements, des salles, des publics et des usages, exprimés par La Rochelle Université lors de chaque commande. Le mobilier proposé devra répondre aux normes de sécurité (notamment incendie) et d'accessibilité (notamment PMR). Les mobiliers et matériaux proposés devront permettre de répondre aux obligations applicables dans les établissements recevant du public (ERP). En termes d'accessibilité, les aménagements proposés devront permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier des mêmes services que ceux proposés aux personnes valides. Sur le contexte : La Rochelle souhaite renouveler son marché de fourniture de mobiliers pédagogiques destiné à équiper les espaces d'enseignement formels (salles de cours, TD et TP) ou informels (salles d'étude, espaces communs, BU...). Les besoins futurs de l'Université en termes de mobilier pédagogique sont conditionnés par : - les besoins de renouvellements réguliers de mobilier dans le cadre de l'usage classique des espaces pédagogiques (remplacement, réassort, équipement de salle d'enseignement obsolète). - les besoins des "grand Projets" de l'Université : l'Université

est titulaire de plusieurs "Grands Projets" structurants, bénéficiant de financements pluriannuels en provenance de différents types de financeurs (région, Etat, Europe..). certains grands projets prévoient la création de nouveaux espaces pédagogiques, souvent innovants dans leurs approches, leurs conceptions ou leurs usages telles que les "SMART ROOMS". Sur les SMART ROOMS : La Rochelle Université a engagé, depuis 2016, une profonde transformation de sa politique de formation visant à répondre à la massification de l'enseignement supérieur et aux enjeux de réussite étudiante en proposant une vision centrée sur l'étudiant (au travers de son profil, de son parcours et de son projet) pour offrir une plus grande personnalisation au sein de l'offre de formation. cette personnalisation passe notamment par la généralisation : - de l'hybridation : possibilité pour un apprenant de suivre le cours en présentiel, ou en distanciel synchrone, depuis un autre lieu (domicile, tiers-lieux...); - de la comodalité : proposer chaque enseignement sur différents supports, et notamment par le biais de contenus pédagogiques dématérialisés pour un usage asynchrone (captation de cours, MOOC, capsules vidéos...); - d'une pédagogie mixte, favorisant le développement des pratiques didactiques actives, en plus de la pédagogie passive habituelle. Cette volonté et le contexte actuel nous amènent à une réflexion sur nos espaces (au-delà des espaces de pédagogie formels) permettant de répondre aux besoins liés à l'accès aux enseignements hybridés ou en mobilité virtuelle, une plus large place laissée à la pédagogie active ou orientée projet et aux nouvelles modalités de travail de nos étudiants. Il s'agit de mettre en cohérence les espaces de l'Université avec la politique pédagogique de l'établissement. par conséquent, cette ambition de modernisation pédagogique nécessite des espaces d'enseignement adaptés intégrant de nombreuses technologies numériques, permettant une diversité d'usages, l'hybridation et la comodalité : les SMART ROOMS. La Rochelle Université souhaite concevoir et construire, sur chacune de ses composantes, plusieurs SMART ROOMS afin de répondre à ses objectifs de mutation des pratiques pédagogiques, en adéquation avec les besoins des communautés enseignantes et étudiantes. Les SMART ROOMS constituent donc des espaces d'enseignement en rupture avec le modèle classique, intégrant de façon interdépendante des éléments de mobilier pédagogique novateur et de technologie numérique. La création de ces SMART ROOMS doit permettre d'atteindre les objectifs de l'Université, tout en intégrant certains besoins exprimés par les étudiants et enseignants : > Besoins étudiants : - gagner en confort visuel => tableaux blancs projetables sans halo lumineux, écrans supplémentaires, vidéo projecteurs HD... ; - confort d'assise => chaises ergonomiques et confortables ; - utilisation de son propre matériel (ordinateurs, tablettes..) => câblages, prises électriques et ou batteries portatives à proximité ; - possibilité de suivre son cours à distance => caméra / micro / haut-parleurs. > Besoins enseignants : - donner à l'enseignant la possibilité de conserver sa pratique pédagogique => proposer des salles pouvant permettre un usage "classique" (cours magistral) et un usage plus innovant (pédagogie active, cours inversé...) ; - plus d'interactivité ; - bureau de travail équipé pouvant s'adapter => poste de travail enseignant avec panneau de commande, prise, contrôle enregistrement vidéo). > Objectifs et impératifs de l'Université : - propose majoritairement des configurations modulables pour permettre une pédagogie mixte (passive ou active) ; - ne pas perdre en capacité d'accueil : le nombre de places avant et après aménagement doit être similaire. - garantir une qualité pédagogique quasi similaire pour les étudiants en distancie...

Identifiant de la procédure : fbc7b1ad-d3ca-42bc-987e-4b64316e3502

Identifiant interne : PPP25Q-15/5106/2025.00006.00.17.00

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 3,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Description : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le lot 1 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Description : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le lot 2 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 25

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux

susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Mobilier de seconde main et/ou reconditionné pour un achat responsable

Description : Lot 3 : Mobilier de seconde main et/ou reconditionné pour un achat responsable

Identifiant interne : 2025.00006.00.17.00_3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39100000 Mobilier

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Informations complémentaires : Université de La Rochelle

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Le lot 3 comporte trois reconductions.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Coût

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Délais d'exécution et de livraison

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : SAV et assistance technique

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères environnementaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Critères sociaux

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de POITIERS

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel (article L.551-1 du CJA) pendant toute la procédure et avant la conclusion du contrat. - Référé contractuel (article L.551-13 et suivants du CJA) au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir (article R.421-1 et suivants du CJA) dans les deux mois suivants la notification ou la publication de la décision attaquée. Un délai supplémentaire peut être accordé pour les personnes domiciliées à l'étranger ou en dehors de la France métropolitaine, voir conditions à l'article R.421-7 du CJA. Ce recours peut éventuellement être précédé d'un recours administratif auprès du pouvoir adjudicateur dans les mêmes délais, qui proroge d'autant le délai de recours contentieux susvisé. - Tout concurrent évincé à la conclusion d'un contrat administratif est recevable à former devant le juge administratif un recours de plein contentieux contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ces clauses qui en sont divisibles, assorti le cas échéant, de demandes indemnitaires dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées, notamment de la publication de l'avis d'attribution. - Référé suspension (article L.521-1 du CJA) sous condition d'urgence, peut accompagner les recours au fond. Conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du CPP, le pouvoir adjudicateur pourra à tout moment ne pas donner suite à la procédure pour des motifs d'intérêt général. Les candidats en seront informés des motifs.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université de La Rochelle

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 10,500,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,800,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Atlantic Bureau

Offre :

Identifiant de l'offre : Atlantic_Bureau

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 82-185

Titre : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

Lauréat :

Nom officiel : marcireau

Offre :

Identifiant de l'offre : marcireau

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 82-186

Titre : Lot 1 : Fourniture de mobiliers pédagogiques à l'unité et service d'installation et de montage

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,600,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Atlantic Bureau

Offre :

Identifiant de l'offre : Atlantic_Bureau

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 83-187

Titre : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

Lauréat :

Nom officiel : marcireau

Offre :

Identifiant de l'offre : marcireau

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 83-188

Titre : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

Lauréat :

Nom officiel : Silvera

Offre :

Identifiant de l'offre : Silvera

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 83-189

Titre : Lot 2 : Étude de faisabilité, conception d'espaces pédagogiques et de détente avec fourniture de mobiliers et services d'installation

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,100,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LA MATIERE

Offre :

Identifiant de l'offre : LA_MATIERE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 100,000 Euro

L'offre a été classée : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 84-190

Titre : Lot 3 : Mobilier de seconde main et/ou reconditionné pour un achat responsable

Date de conclusion du marché : 24/04/2025

Organisation qui signe le marché : Université de La Rochelle

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Demandes de participation

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université de La Rochelle

Numéro d'enregistrement : 19170032700015

Adresse postale : 23 avenue Albert Einstein

Ville : La Rochelle

Code postal : 17031

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Point de contact : Jean Marc OGIER

Adresse électronique : marches-publics@univ-lr.fr

Téléphone : +33 546459114

Adresse internet : <https://www.univ-larochelle.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Comité consultatif inter-régional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics

Numéro d'enregistrement : 178600045 00011

Adresse postale : Cité administrative, 2 rue Jules Ferry

Ville : BORDEAUX Cedex

Code postal : 33090

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr

Téléphone : +33 554689956

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de POITIERS

Numéro d'enregistrement : FR 17860004500

Adresse postale : 15 rue de Blossac,

Ville : POITIERS cedex.

Code postal : 86020

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

Téléphone : +33 549607919

Adresse internet : <http://poitiers.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Atlantic Bureau

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 401 104 757 00042

Adresse postale : ZAC de Belle Aire Nord rue de Bougainville

Ville : AYTRE

Code postal : 17440

Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)

Pays : France

Téléphone : +33 546566680

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0005

Nom officiel : marcireau

Taille de l'opérateur économique : Grande
Numéro d'enregistrement : 31465691900029
Ville : niort
Code postal : 79000
Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)
Pays : France
Rôles de cette organisation :
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0006

Nom officiel : Silvera
Taille de l'opérateur économique : Grande
Numéro d'enregistrement : 399528751000449
Adresse postale : 5 avenue Kléber
Ville : PARIS
Code postal : 75116
Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)
Pays : France
Rôles de cette organisation :
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots : LOT-0002

8.1 ORG-0007

Nom officiel : LA MATIERE
Taille de l'opérateur économique : Grande
Numéro d'enregistrement : 809 021 553 00031
Ville : PERIGNY
Code postal : 17180
Subdivision pays (NUTS) : Charente-Maritime (FRI32)
Pays : France
Rôles de cette organisation :
Soumissionnaire
Lauréat de ces lots : LOT-0003

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 56021d88-4a73-4a88-8877-792a374253d3 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/09/2025 à 11:45

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2025